

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AAON) n° D.N.C.M.P/51/F/2025-202/ 6 pour l'acquisition de nouveaux équipements sportifs et culturels de l'UB.**

Date de publication : 31/7/2025

Date d'ouverture : 20/8/2025

**1. Objet**

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, Université du Burundi invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de nouveaux équipements sportifs et culturels.

**2. Financement du marché**

Le marché sera financé sur le Budget Général de l'Etat exercice 2025-2026.

Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot :

Acquisition de nouveaux équipements sportifs et culturels

| N°   | Article                                  | Unité        | Quantité |
|--|--|--------------|----------|
| <b>A.LES CHAUSSURES</b>  |  |              |          |
| 1  | Basket ball                              | paire        | 30       |
| 2  | Volley ball                              | paire        | 15       |
| 3  | Hand ball                                | paire        | 30       |
| 4  | Godillots (Football+ Rugby)              | Paire        | 54       |
| 5  | Net Ball                                 | Paire        | 15       |
| 6.   | Athlétisme                               | Paire :      |          |
|  |  | - souplesses | 12       |
|  |  | -spax        | 5        |
| 7  | Bas (chaussettes)                        | Paires       | 54       |
| <b>B.LES SURVETEMENTS, MAILLOTS DE JEU, PROTEGES-TIBIAS, GANTS ET GENOUILLERES</b> |  |              |          |
| 8.   | Survêtements (trainings)                 | pièce        | 20       |
| 9.   | Maillots de Rugby                        | pièce        | 36       |
| 10.  | Genouillères                             | paire        | 30       |
| 11.  | Gants                                    | paire        | 3        |
| 12.  | Protège-tibias                           | paire        | 18       |
| <b>C.LES BALLONS DE JEU</b>  |  |              |          |
| 13.  | Foot Ball                                | Pièces       | 20       |
| 14.  | Basket Ball                              | Pièces       | 20       |
| 15.  | Volley Ball                              | Pièces       | 10       |
| 16.  | Hand Ball                                | Pièces       | 10       |
| 17.  | Net Ball                                 | Pièces       | 2        |
| 18.  | RUGBY                                    | Pièces       | 10       |
| <b>D.EQUIPEMENTS DES TAMBOURINAIRES ET DANSEURS</b>                                |  |              |          |
| 19.  | Kit Tambours                             | Pièces       | 7        |
| 20.  | Culottes et singlets pour tambourinaires | Pièces       | 15       |

|     |   |        |    |
|-----|---|--------|----|
| 21. | Culottes et singlets pour garçons danseurs(UMUYEBE) | Pièces | 12 |
| 22. | Imihivu pour danseurs(UMUYEBE°)                     | Pièces | 12 |

### 3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (A.A.O.N) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

La fourniture est livrée dans un délai maximum de **(1) un mois.**

### 4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

### 5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétariat financier et du patrimoine de l'Université du Burundi tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30 et à l'adresse suivante :

Université du Burundi  
 Direction Financière et du Patrimoine  
 B.P. 1550 Bujumbura. Tél. :22 22 9209  
 Bâtiment du Rectorat, Bureau N° 25  
 Site : www.armp.bi

Il peut être obtenu à la même adresse contre un **bordereau de versement de CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS (100.000 BIF)** dont la moitié au **compte n° 1293120101-86** ouvert à la **BANCOBU** au nom de l'Université du Burundi (UB) et l'autre moitié au **compte CC1003** ouvert à la **B.R.B** au nom de l'O.B.R.

Les soumissionnaires qui n'auront pas acheté le Dossier d'Appel d'Offres ne seront pas acceptés

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante :

Université du Burundi  
 Direction Financière et du Patrimoine  
 B.P. 1550 Tél. :22 22 9209 en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 9.

### 6. Garantie de soumission et Présentation de l'offre

Une garantie de soumission suivant le modèle en annexe II doit être fournie en même temps que l'offre.

Son absence est cause de rejet pur et simple de l'offre.

Elle est fixée à **1 000.000 FBu** (Un million de Francs Burundais)

Les offres sous plis fermés, rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel, seront remises par les soins du soumissionnaire au plus tard **le 20/8 /2025** à 9 heures à l'adresse suivante :

Université du Burundi  
Direction Financière et du Patrimoine  
B.P. 1550 Tél. :22 22 9209.

Elles pourront également être remises de main en main au Président de la Commission d'Ouverture des Offres avant que la séance ne soit déclarée ouverte.

#### 7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de **90 jours**, à compter de la date limite de remise des offres.

#### 8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, **au plus tard le 20/8/2025 à 9 heures**

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

#### 9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics, dans la salle des réunions du Rectorat **le 20/8/2025 à 9 heures 30 minutes**. Le Procès-verbal d'ouverture sera contresigné par tous les soumissionnaires présents et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics et une copie de ce procès-verbal est transmise à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

#### 10. Critères de qualification

##### Offre technique

- La caution de soumission ;
- La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'offres portant son numéro.
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (O.B.R) ;
- L'habilitation du signataire ;
- Le certificat d'immatriculation fiscale (N.I.F) ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S en cours de validité ; en original.
- Les Spécifications Techniques ;
- Acte d'Engagement ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire et les heures pour visiter les échantillons.
- Les Statuts (personne morale)
- Registre de commerce (copie)

**N.B. Toutes les fournitures doivent être de 1<sup>ère</sup> qualité.**

**L'Autorité Contractante montrera le type d'équipements qu'elle souhaite acquérir pour renforcer les Spécifications Techniques.**

### **Offre financière**

-L'offre financière est constituée des documents en rapport avec le prix et des éléments pouvant en faciliter l'évaluation notamment :

- Bordereau des prix
- la soumission ;
- le détail quantitatif estimatif dûment complété ;  
éventuellement les corrections du détail quantitatif et estimatif de l'administration.
- le délai de livraison

L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

**Fait à Bujumbura, le..../..../2025**

**LA PERSONNE RESPONSABLE  
DES MARCHES PUBLICS**

**A L'UNIVERSITE DU BURUNDI**

**Prof. Dr. Audace-MANIRABONA**

